

Royan, le 11 janvier 2019

VILLE DE ROYAN



COMMANDE PUBLIQUE  
AFFAIRES JURIDIQUES  
Dossier suivi par Julien YOUINOU  
Responsable du Service Juridique  
Tél. : 05.46.39.56.65  
JY/EG

MADAME CHRISTELLE BOURSAUD  
GROUPAMA Centre Atlantique

2 avenue de Limoges  
CS60001  
79044 NIORT CEDEX 9

Lettre Recommandée avec Accusé de Réception  
N° 2C 127 886 0500 1

OBJET : Marché de services (18.1.2.010)  
Prestations d'assurances pour les besoins de la Ville de ROYAN  
Lot n°5 : « Protection Juridique des Agents et des Élus »

Madame,

Dans le cadre du dossier d'appel d'offres cité en objet, j'ai l'honneur de vous adresser sous ce pli :

- un exemplaire de l'acte d'engagement en copie conforme
- un exemplaire de l'acte d'engagement revêtu du cachet dit « exemplaire unique »

pour ce qui concerne le lot n°5 : « Protection Juridique des Agents et des Élus » dont vous êtes titulaire.

Par conséquent, je vous remercie de bien vouloir me faire parvenir la police d'assurance correspondante.

Monsieur Julien YOUINOU, *Responsable du Service Juridique* - ☎ 05.46.39.56.65 - se tient à votre disposition pour les éventuels compléments d'information que vous pourriez souhaiter obtenir.

Dans cette attente, je vous prie de croire, Madame, en l'expression de mes sentiments distingués.

Pour le Maire,  
par délégation,  
Le Premier Adjoint,



Jean-Paul CLECH

P.J./2

En provenance de :  
 GROUPE PATIA Centre Atlantique  
 2 Avenue de L'Argoat  
 CS 60001  
 79000 NIORT Cedex 9

SGBR V22 - PTC 30A - 2016/16/10/01 - 08/17



**RECOMMANDÉ :**  
**AVIS DE RÉCEPTION**  
 Numéro de l'AR : **AR 2C 127 886 0500 1**



Renvoyer à **FRAB**

ARRIVEE COURRIER

Présenté / Avisé le : / /  
 Distribué le : / / **124 JAN. 2019**

Je soussigné déclare être  
 Le destinataire  
 Le mandataire

CNI/Permis de conduire  
 Autre : . . . . .

Signature  
 (Précisez Nom et Prénom)  
 [Signature]

Signature Facteur\*

Ville de Royan SJ  
 Hôtel de Ville (Nch./ Assur. lot 5)  
 80 Avenue de Poutaillec  
 17205 ROYAN Cedex

\* Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.  
 LA POSTE AGRÉMENT N° C606

REÇU

20 DEC. 2018

SIP ROCHEFORT

D 18.761-005

VILLE DE ROYAN

## ACTE D'ENGAGEMENT

## LOT N° 5

**OBJET : ASSURANCE "PROTECTION JURIDIQUE DES AGENTS  
ET DES ELUS"**

**Appel d'offres ouvert, selon les articles 66, 67 et 68  
du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016**

N° du marché : 18.1.2.010-005

PIECES CONTRACTUELLES :

## I / Pièces particulières :

- Acte d'engagement et son annexe "Convention de gestion"
- Cahier des clauses particulières

## II / Pièces générales :

- Code des assurances
- Ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015
- Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 pris en application de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015

Nom du candidat :	Graepena Centre Atlantique
N° tél. :	05 49 28 68 72
N° fax :	05 49 28 68 72
Courriel :	graepena-pro@graepena-ca-fr

## ACTE D'ENGAGEMENT

Le pouvoir adjudicateur :

LA VILLE DE ROYAN

La personne habilitée à signer le marché :

LE MAIRE DE LA VILLE DE ROYAN autorisé en application de la délibération n° ..... du ..... lui donnant délégation pour signature du présent marché.

La Ville de ROYAN représentée par son Maire en exercice, dûment habilité à l'effet des présentes par délibération du Conseil Municipal en date du 2 octobre 2017 intervenue pour l'application des articles L.2122.22 et L.2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs aux modalités de délégation de pouvoirs du Conseil Municipal au profit du Maire, rendue exécutoire le 4 octobre 2017, compte tenu de l'accomplissement des formalités légales, lui-même représenté par Monsieur Jean-Paul CLECH, Premier Adjoint au Maire, en vertu de l'arrêté ASG n°17.2647 en date du 5 octobre 2017, lui portant délégation de fonction et de signature, rendu exécutoire le 6 octobre 2017, compte tenu de l'accomplissement des formalités légales,

L'ordonnateur :

LE MAIRE DE LA VILLE DE ROYAN

Le comptable public assignataire des paiements :

LE PAYEUR DE LA VILLE DE ROYAN

**ARTICLE 1 / CONTRACTANT :**

Je soussigné,

NOM et PRENOM ..... Bourstau Christelle .....

A compléter **selon la forme de la candidature** :

**agissant (cocher la case correspondante) :**

**en candidat unique pour le compte de :**

- identification : ..... Grappana centre atlantique .....  
- adresse du siège social : ..... 2 avenue de Linoges .....  
..... CS 60001 .....  
..... 39044 NIOET cedex 9 .....

**comme mandataire du groupement constitué des membres suivants pour lesquels doivent être précisés :**

- intitulé social complet : .....  
- adresse du siège social : .....  
.....

- intitulé social complet : .....  
- adresse du siège social : .....  
.....

- intitulé social complet : .....  
- adresse du siège social : .....  
.....

- Après avoir pris connaissance du cahier des charges assurance "**protection juridique des agents et des élus**" et des documents qui y sont mentionnés ;

- Et après avoir produit les documents, certificats, attestations ou déclarations exigés aux articles 44 et 48 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016.

m'engage, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations dans les conditions ci-après définies.

L'offre ainsi présentée ne me lie toutefois que si son acceptation m'est notifiée dans un délai de **6 mois** à compter de la date limite de remise des offres fixée par le règlement de la consultation.

## ARTICLE 2 / DUREE DU MARCHE ET DELAIS :

### 2.1 - DUREE DE VALIDITE DU MARCHE :

Le marché est conclu pour une durée de **5 ANS** à compter du **1<sup>ER</sup> JANVIER 2019** avec possibilité de résiliation annuelle du contrat pour les deux parties sous préavis de 6 mois avant l'échéance pour l'assureur et de 4 mois avant l'échéance pour l'assuré.

### 2.2 - DELAI D'EXECUTION :

Le délai d'exécution part de la date d'effet du contrat telle que prévue au cahier des clauses particulières.

## ARTICLE 3 / PAIEMENTS :

3.1 - Les modalités du règlement des comptes du marché sont spécifiées au cahier des clauses particulières.

L'acheteur se libérera des sommes dues au titre du présent marché en en faisant porter le montant au crédit :

- du compte ouvert au nom de ..... *Groupama centre atlantique* .....
- sous le numéro ..... *0000 887 80 19* .....
- code banque ..... *4706*... code guichet ..... *00031*... clé ..... *72* .....
- à ..... *crédit agricole charente maritime deux sœurs* .....

3.2 - UNITE MONETAIRE : l'euro

3.3 - CONDITIONS DE PAIEMENT DU MARCHE :

Le paiement s'effectuera par virement administratif et selon les dispositions spécifiques propres au Code des assurances et prévues au cahier des clauses particulières.

3.4 - AVANCE :

Le candidat déclare :

Renoncer à percevoir

Accepter de percevoir

Il est formellement convenu que le paiement d'avance des primes d'assurance prévu à l'article L. 113-3 du Code des assurances n'est pas considéré comme étant une avance.

## ARTICLE 4 / TARIFICATION :

### 4.1 - LES PRIX DU PRESENT MARCHE SONT :

- \* des prix unitaires
- \* des prix révisibles en fonction de l'indice du traitement des fonctionnaires selon la formule prévue au cahier des clauses particulières.

### 4.2 - TARIFICATION :

.....0,63..... € HT par assuré soit .....0,71..... € TTC par assuré soit, pour 493 personnes assurées, une prime HT totale de .....311.....€, soit une prime TTC annuelle de .....350..... €.

La cotisation TTC est réputée prendre en compte la taxe effective à la date d'effet du contrat.

## ARTICLE 5 / COMPAGNIE :

## ARTICLE 6 / OBSERVATIONS :

Les observations, amendements et commentaires éventuels doivent faire l'objet, en annexe du présent acte d'engagement, d'une énumération précise et exhaustive. Ils doivent être numérotés.

Nombre d'observations :

3

L'absence d'indication du nombre d'observations ou l'indication "zéro" observation manifesterà l'acceptation intégrale, par l'assureur, des clauses particulières du cahier des charges.

En l'absence d'observation, d'amendement et/ou de commentaire, le contrat établi par l'assureur comportera le cahier des clauses particulières figurant au cahier des charges dans son texte intégral.

Le cahier des clauses particulières ne pourra être complété ou modifié que des seuls amendements, observations et commentaires mentionnés à l'article « OBSERVATIONS » ci-dessus et acceptés par l'acheteur.

**ARTICLE 7 / FOURNITURE DES DOCUMENTS PREVUS PAR LE CODE DU TRAVAIL :**

Le candidat retenu s'engage à fournir à l'acheteur, tous les 6 mois à compter de la notification et jusqu'au terme du marché, les documents prévus à l'article D. 8222-5 ou D. 8222-7 ou D. 8254-2 à D. 8254-5 et à l'article R. 1263-12 du Code du travail.

**ARTICLE 8 / LUTTE CONTRE LE TRAVAIL DISSIMULE :**

Une pénalité contractuelle peut être appliquée au titulaire, s'il ne s'acquitte pas des formalités mentionnées aux articles L. 8221-3 à L. 8221-5 du Code du travail.

Le montant de cette pénalité sera égal à 10 % du montant du marché sans toutefois pouvoir excéder celui des amendes encourues en application des articles L. 8224-1, L. 8224-2 et L. 8224-5 du Code du travail.

Si le cocontractant n'a pas donné suite à la mise en demeure de régulariser sa situation, l'acheteur pourra soit appliquer les pénalités contractuelles, soit rompre le contrat sans indemnités, aux frais et risques du cocontractant.




J'affirme, sous peine de résiliation du marché à mes torts exclusifs, ne pas tomber sous le coup de l'interdiction découlant de l'article 50 de la loi n° 52-401 du 14 avril 1952, modifié par l'article 56 de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978.

Fait en un seul original

à ..... *NIOST* .....

le ..... *24/08/2018* .....

signature du candidat  
(précédée de la mention manuscrite "lu et approuvé")

*"lu et approuvé"*  
*P/O* 

Cachet commercial  
**GRUPAMA CENTRE-ATLANTIQUE**  
2, avenue de Limoges  
BP 8527  
79041 NIOST

**En cas de groupement, la signature du mandataire engage tous les membres du groupement.**

**Acceptation de l'offre**

Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement,  
selon les conditions tarifaires suivantes :

Prime HT / personne : ...*0.63*... €

Prime totale TTC : ...*350*... €

à ROYAN

le *6 décembre 2018*



*Pour le Maire, par délégation,  
Le Premier Adjoint,*

  
*Jean-Paul LECH*

Le pouvoir adjudicateur certifie que le présent marché a été transmis au représentant de l'Etat  
le *20 décembre 2018*...

**Date d'effet du marché : 01/01/2019**

Reçu notification du marché le .....

Le titulaire .....

Reçu l'avis de réception postal de la notification du marché.

Signé le ..... par le titulaire destinataire

Le ..... (date d'apposition de la signature ci-après)

Le pouvoir adjudicateur,

# ANNEXE À L'ACTE D'ENGAGEMENT

## CONVENTION DE GESTION

(\* ) Cocher la case correspondante

### 1) CERTIFICATION

L'acheteur ayant l'obligation de vérifier l'exactitude des informations fournies par le candidat, celui-ci justifie-t-il d'une certification CERTI FRANCE ASSURANCES ou de toute autre certification de service en matière de gestion équivalente au titre des modalités et procédures de gestion détaillées ci-après ?

OUI \*

NON \*

Si OUI, le candidat joindra obligatoirement à son offre une attestation permettant de prouver qu'il dispose de ladite certification.

### 2) DECLARATION

La déclaration de sinistre pourra être transmise :

✓ Par téléphone

✓ Par courrier

✓ Par fax

✓ Par mail

*Cocher toutes les solutions acceptées*

Toute déclaration de sinistre fera l'objet d'un accusé de réception systématique de la part de l'assureur reprenant la référence du sinistre de l'assuré et indiquant la référence de l'assureur :

OUI \*

NON \*

L'accusé de réception indiquera le nom de la personne qui assurera le suivi de ce dossier :

OUI \*

NON \*

Les dossiers seront tous suivis par le même interlocuteur :

OUI \*       NON \*

3) BILAN ANNUEL

L'assureur s'engage à présenter un bilan annuel avec un détail de la sinistralité :

OUI \*       NON \*

Ce bilan fera l'objet :

\* d'un courrier :

OUI \*       NON \*

L'assureur pourra-t-il adresser à la demande de l'assuré le bilan de la sinistralité depuis la prise d'effet du contrat ?

OUI \*       NON \*

Sous quel délai à partir de la demande de l'assuré ? *2* jours.

4) INDEXATION

Quel sera le trimestre retenu pour l'application de l'indexation ?

Indice du ... trimestre *Indice du second semestre de l'année précédant l'échéance, soit celui du 1<sup>er</sup> juillet par une échéance au 1<sup>er</sup> janvier suivant.*

5) PRESTATIONS

\* Consultation - Procédure amiable :

OUI \*       NON \*

\* Service 24h/24 - 7 jours/7

OUI \*       NON \*

6) PAIEMENT DES HONORAIRES

L'assureur s'engage-t-il à régler les honoraires directement à l'avocat ?

OUI \*

NON \*

Fait à Niort, le 24/08/2018

Signature du Candidat

P/O 

GROUPAMA CENTRE-ATLANTIQUE  
2, avenue de Limoges  
BP 8527  
79044 NIORT